BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4406

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Créations d'établissements

131 001 323 RCS Toulon.
VAN ZELST (Pieter Jacobus).
Nom d'usage : VAN ZELST.
Nom commercial : Kick District.
Activité : Commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé. Vente au détail de chaussures pour femmes, hommes et enfants, de différents styles, modèles, tailles et usages, notamment chaussures de ville, chaussures de sport, chaussures de loisirs, chaussures de cérémonie, chaussures décontractées et chaussures adaptées aux différentes saisons. L'activité comprend l'accueil, l'information et le conseil de la clientèle dans le choix des chaussures en fonction des besoins, de la taille, du confort, de l'usage et des préférences du client. L'entreprise assure la présentation, l'exposition et la commercialisation de chaussures et de produits associés dans un point de vente spécialisé. Les produits peuvent être proposés en magasin et présentés selon les collections, les gammes, les tailles, les modèles, les matières, les styles et les usages. L'activité comprend également la réception, le contrôle, le rangement, la mise en rayon et la gestion des stocks de marchandises destinées à la vente. L'entreprise peut commercialiser des chaussures neuves destinées à différents publics, notamment chaussures pour femmes, hommes et enfants, ainsi que des chaussures destinées à la vie quotidienne, au travail, aux loisirs, à la mode, au sport et aux occasions particulières. Elle peut proposer différentes gammes de prix et différents styles afin de répondre aux besoins d'une clientèle variée. L'activité comprend la vente directe aux particuliers dans le cadre d'un commerce de détail spécialisé, l'encaissement des ventes, la préparation des articles, leur conditionnement et leur remise au client. L'entreprise peut également assurer le suivi de la clientèle, le service après-vente, les échanges et retours conformément aux conditions commerciales applicables et à la réglementation en vigueur. L'entreprise peut également commercialiser, en complément de son activité principale, des articles et accessoires directement liés à la chaussure et destinés à son entretien, son utilisation ou son rangement, dans la mesure où ces produits restent accessoires à l'activité principale de commerce de détail de chaussures. L'activité peut comprendre la commercialisation de chaussures de différentes marques, collections et gammes, ainsi que de produits proposés selon les tendances et les besoins de la clientèle. L'entreprise peut renouveler régulièrement ses collections et adapter son offre en fonction des saisons, des tendances commerciales et de la demande des consommateurs. L'entreprise assure la gestion commerciale et administrative nécessaire à l'exploitation du point de vente, notamment la gestion des commandes, des approvisionnements, des fournisseurs, des stocks, des prix, des opérations commerciales et des ventes. Elle peut mettre en place des opérations promotionnelles, des offres commerciales et des actions destinées à développer et fidéliser sa clientèle, dans le respect de la réglementation applicable. L'activité est exercée dans le cadre d'un commerce de détail

spécialisé dans la chaussure. Elle comprend toutes les opérations nécessaires à la commercialisation des produits auprès de la clientèle finale, depuis leur approvisionnement jusqu'à leur présentation et leur vente. L'entreprise peut également développer sa visibilité commerciale par différents moyens de communication et de promotion afin de présenter ses produits, ses collections et ses offres à sa clientèle. Elle peut utiliser des supports de communication physiques ou numériques liés à son activité commerciale. L'entreprise pourra, dans le cadre de son activité principale, procéder à l'achat de marchandises auprès de fournisseurs, assurer leur stockage et leur distribution auprès de la clientèle dans le cadre de ventes au détail. Elle pourra également organiser l'aménagement et la présentation de son espace commercial afin de faciliter la découverte et le choix des produits proposés. L'activité comprend plus généralement toutes les opérations commerciales, administratives et matérielles directement liées au commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé, sans modification de la nature principale..
Adresse : 504, Boulevard Jules Michelet, 83000 Toulon.
Date de commencement d'activité : 2 octobre 2026.

